

La réponse des académies des sciences africaines à la pandémie de COVID-19

Le 22 juillet 2020, le NASAC en collaboration avec le Partenariat InterAcadémies (IAP) a organisé un webinaire sur la réponse des académies des sciences à la pandémie de Covid-19. Soixante (60) participants issus principalement de la communauté des académies et du personnel du secrétariat ont assisté au webinaire. Des membres des Jeunes académies ont également assisté au webinaire. Le rapport du webinaire a été élaboré et publié en septembre 2020. Ce document met en lumière les discussions sur les efforts entrepris par les académies depuis mars 2020, date à laquelle la Covid-19 a été déclarée pandémie.



Les remarques du président du NASAC, le professeur Norbert Honkonnou, et celles du Dr Peggy Hamburg de l'IAP sont saisies dans ce rapport. Ils appellent tous deux à l'adoption de solutions scientifiques appropriées pour faire face à la pandémie. L'IAP a constitué un groupe consultatif sur la Covid-19, composé d'experts de ses réseaux régionaux réunis pour fournir des conseils techniques. Par ailleurs, le NASAC avait publié une déclaration, entrepris une enquête et organisé le webinaire en réponse à la pandémie.

Les discussions des académies sont présentées dans différentes sections du rapport. Six thématiques clés qui ont été partagées au cours du webinaire sont reprises dans la première section. Elles concernent la gestion de Covid-19, le financement de la recherche sur la Covid-19, le modèle épidémique de Covid-19, l'engagement avec les gouvernements nationaux sur la Covid-19, l'utilisation de la télévision pour sensibiliser les communautés à l'existence de la Covid-19 et la collaboration régionale pour combattre la Covid-19. Les académies membres du NASAC ont réfléchi à leur rôle de conseillers scientifiques auprès des nations pendant la période de pandémie en insistant sur leurs succès et leurs défis.

En conclusion, le rapport souligne le rôle important que les académies devraient jouer individuellement et collectivement en tant qu'organisations au sein du réseau pour lutter contre la pandémie. Les enseignements tirés comprennent une meilleure utilisation de l'espace virtuel et le soutien continu des membres grâce à un mécanisme de mentorat et d'évaluation par les pairs.

Par ailleurs, le financement de la recherche reste un défi majeur en Afrique, même si les académies cherchent des moyens innovants et transdisciplinaires de rester pertinentes pendant la pandémie. Une copie du rapport est disponible sur [le site web du Nasac](#). Vous pouvez également télécharger un exemplaire [ici](#).

Mot du Président



Les académies ont continué à soutenir leurs nations dans leurs efforts pour gérer et combattre la pandémie au niveau national. Pour accompagner cette dynamique et afin d'offrir une plateforme permettant aux membres de partager leurs expériences, le NASAC, en collaboration avec l'IAP, a organisé en juillet 2020 un webinaire sur *la réponse des académies africaines des sciences à la pandémie COVID-19*. Les délibérations du webinaire ont montré clairement que le rôle des académies en ces temps difficiles ne peut être négligé. Les académies africaines doivent prendre la tête du mouvement scientifique et proposer des solutions innovantes pour faire face aux effets néfastes de la pandémie sur la vie et les moyens de subsistance de nos populations. Nous devons prendre l'initiative malgré la myriade de défis auxquels le continent est encore confronté.

La présence du NASAC et de ses membres doit rester proactive sur l'espace virtuel, en particulier dans les scénarios où des réunions physiques et des déplacements restreints sont imposés en raison de la pandémie. Les formations virtuelles, comme celle qui sera organisée en novembre par l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie (ASRT) de l'Égypte sur les droits de propriété intellectuelle et les indications géographiques, doivent être encouragées. Les innovations doivent également être soutenues et évoluer vers un accès ouvert au partage des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont menées par de jeunes scientifiques.

Grâce au soutien de l'IAP, le NASAC a offert des subventions de renforcement des capacités aux cinq

académies du Botswana, du Nigeria, de la Tunisie, de la Zambie et du Zimbabwe.

Le NASAC a également continué à rechercher des possibilités de soutien aux académies, à offrir une plateforme de rassemblement pour les échanges scientifiques entre les scientifiques, les décideurs politiques et les communautés. Malheureusement cette année, la réunion annuelle des académies africaines des sciences (AMASA) n'aura pas lieu en raison de la pandémie et des restrictions de voyage. Cependant, l'Assemblée générale se tiendra virtuellement le 19 novembre 2020. Nous restons guidés par l'AG sur l'orientation politique et les activités du NASAC prévues pour 2020 et le plan stratégique pour 2021. La participation de tous nos membres à ce forum décisionnel est fortement encouragée.

Alors que nous nous approchons de la fin de l'année 2020, nous restons convaincus que la nouvelle année sera prospère. Que la devise du NASAC - «*Networking Science for Prosperity*» - nous fortifie pendant que cette année difficile tend vers sa fin.

Nous vous souhaitons un dernier trimestre de 2020 riche en réflexions !

Bien cordialement,

**PROF. MAHOUTON NORBERT
HOUNKONNOU**

Président de NASAC et président du bureau

Activités et événements

NASAC – OEC Webiner

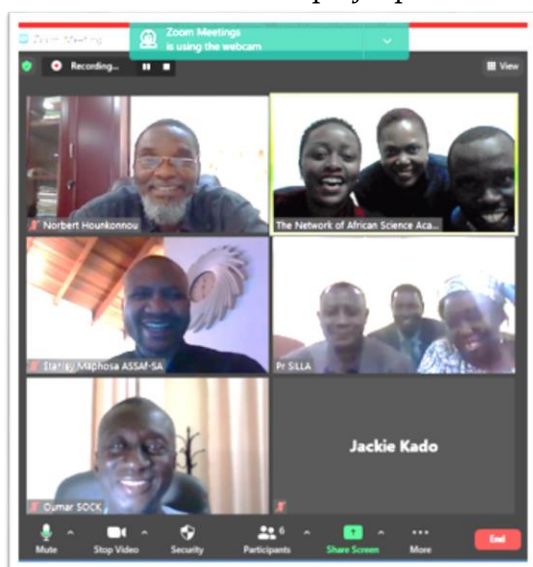
Le NASAC a collaboré avec l'Organisation de coopération éducative (OEC) le 18 septembre 2020 lors d'un webinaire auquel a participé le secrétaire général élu de l'OEC, M. Manssour Bin Mussallan. Le président et la directrice exécutive du NASAC y ont participé pour discuter du rôle des académies des sciences dans la lutte contre les fractures techno-digiales entre les villes et les campagnes, la démocratisation des connaissances et l'information des politiques. Les moyens d'encourager les décideurs politiques à adopter la [Déclaration universelle pour une éducation équilibrée](#) et inclusive sont restés un point essentiel des délibérations entre le NASAC et l'OEC.

Webinaire sur la mise en œuvre de COVID-19, Santé publique et mesures sociales (PHSM) : Une perspective de la SADC

Le 1er octobre 2020, l'Académie de Science de l'Afrique du Sud, en partenariat avec les académies nationales des sciences du Botswana, d'eSwatini, de Maurice, de Zambie, du Zimbabwe et des États-Unis, a organisé un webinaire sur la mise en œuvre de COVID-19, Santé publique et mesures sociales (PHSM) : Une perspective de la SADC. L'objectif du webinaire, qui était animé par la directrice exécutive du NASAC, Mme Jackie Kado, était d'engager des experts et des décideurs politiques sur les messages clés et les recommandations de la note de synthèse sur la mise en œuvre de COVID-19 en matière de santé publique et de mesures sociales (PHSM) avec un accent sur la région de la SADC. Les intervenants des académies ont souligné les principaux enseignements de leur pays respectif concernant la pandémie.

La République centrafricaine envisage de créer une Académie des sciences

La Banque de technologie des Nations unies pour les pays les moins avancés (UNTBLDCs) collabore avec le NASAC dans un projet visant à établir des académies en Afrique. L'initiative de développement des académies sera menée jusqu'en décembre 2020. Les UNTBLDCs ont engagé un spécialiste de programme et un assistant de projet pour cette initiative, et avec la directrice exécutive du NASAC, ils ont dirigé les discussions avec les parties prenantes dans six pays qui n'ont pas d'académies des sciences. Le 13 octobre 2020, l'équipe a été rejointe par le président du NASAC, le professeur Norbert Hounkonnou, le vice-président du NASAC, le professeur Oumar Sock, et deux invités de marque de la République centrafricaine, Mme Amara Ginette, un ministre de la RCA et le professeur Silla Semballa. Ces deux derniers mènent des efforts pour développer une académie dans le pays francophone. Dans la capture d'écran de gauche, on voit le président du NASAC en haut à gauche, et en haut à droite, la directrice exécutive du NASAC, Mme Jackie Kado, est flanquée de l'assistante du projet UNTB, Esther Paul, et de l'assistant bilingue en communication du NASAC, Benard Magudha. Le spécialiste de programme, Stanley Maphosa, est vu dans la section du milieu, tout comme l'équipe de la République centrafricaine. En bas, le professeur Oumar Sock, vice-président du NASAC pour la



mobilisation des

ressources et le développement.

Annonces et nominations

15ème Assemblée Générale du NASAC

En vue d'adopter la nouvelle norme, la 15e assemblée générale du NASAC se tiendra le 12 novembre 2020 via une plateforme virtuelle. Lors de cette réunion, les membres se verront présenter le rapport d'activité du réseau pour l'année 2020. Ils seront également informés des initiatives qui sont prises pour améliorer la durabilité du NASAC.

Chaque année, l'Assemblée générale est l'occasion pour les membres de se rencontrer et d'interagir tout en faisant le point sur l'actualité du réseau et des membres. L'assemblée générale est également l'occasion d'examiner les nouvelles demandes d'adhésion au réseau. Toutes les réunions précédentes ont été tenues en physique.

Enquête sur l'état de l'enseignement scientifique en Afrique

En janvier 2020, le groupe de travail du NASAC sur l'enseignement des sciences s'est fixé pour objectif de développer et d'administrer une enquête pour établir l'état de l'enseignement des sciences en Afrique. L'enquête examinera l'enseignement des sciences dans le contexte général de la disponibilité de l'enseignement des **STEM** (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) dans l'ensemble du programme des systèmes d'éducation nationaux et est placée dans le contexte de l'enseignement des sciences basé sur l'investigation (IBSE). L'enquête s'inscrit dans le cadre du [programme d'enseignement scientifique](#) qui est dirigé par le groupe de travail sur l'enseignement scientifique du NASAC. Les réponses seront recueillies en ligne auprès de tous les membres du NASAC en octobre 2020.

Atelier international de formation sur la propriété intellectuelle

L'Académie de la recherche scientifique et de la technologie (ASRT) en Égypte (*membre provisoire* du NASAC) et le Centre pour la science et la technologie des pays non alignés et autres pays en développement (NAM S&T Centre) de l'Inde organisent un atelier international de formation (virtuel) les 11 et 12 novembre 2020. L'atelier, intitulé «**Renforcement des capacités dans les pays en développement en matière de gestion des Droits de Propriété Intellectuelle (DPI) et des Indications Géographiques (IG)** », vise la participation de jeunes chercheurs, de scientifiques, de fonctionnaires et de décideurs politiques, ainsi que de représentants de l'industrie et d'organisations non gouvernementales.

L'atelier de formation vise à fournir des connaissances de base aux professionnels engagés dans les domaines de la propriété intellectuelle et des indications géographiques par le biais de conférences interactives. Les indications géographiques sont un nouveau domaine du cadre des droits de propriété intellectuelle qui permet d'établir un lien entre un produit et un lieu géographique, utile pour l'attribution de la réputation.

Les conférences porteront sur divers aspects des DPI qui influencent la prise de décision en matière de politique scientifique, la planification de la R&D, l'exploitation des résultats de la R&D et la collaboration internationale. L'atelier facilitera également le partage d'informations sur les différents aspects des DPI et discutera du rôle des IG dans l'autonomisation économique et le développement humain.

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 30 octobre 2020. Pour plus d'informations sur l'atelier et pour obtenir le formulaire de candidature, visitez le site <http://www.namstct.org/>.

Sous les feux de la rampe

Attribution de subventions pour le renforcement des capacités NASAC/IAP

L'un des objectifs stratégiques du NASAC est de promouvoir le renforcement des capacités des académies membres, en renforçant leurs compétences et leurs fonctions nationales, régionales et internationales. Le NASAC vise à améliorer le rôle des académies afin de favoriser leur indépendance en tant que conseillers scientifiques auprès de leurs gouvernements nationaux. Suite à un appel à candidatures pour le programme de subventions pour le renforcement des capacités, cinq académies, dont les projets sont présentés ci-dessous, ont reçu des subventions en septembre 2020, à l'issue d'un processus rigoureux de sélection.

BOTSWANA ACADEMY OF SCIENCES | Titre du projet : *Promouvoir la participation des femmes dans la communication scientifique* | Résumé du projet : Le projet vise à renforcer les capacités des femmes en matière de communication scientifique. La communication scientifique joue un rôle essentiel pour accroître la visibilité des femmes et, par conséquent, leur engagement dans les activités scientifiques au niveau national. L'Académie s'est associée à la section du Botswana de l'Organisation des femmes de science pour le monde en développement (OWSD) pour adopter une approche basée sur les données afin de suivre la participation des femmes à diverses plateformes de communication scientifique par le biais d'une enquête en ligne. Les défis auxquels les femmes sont confrontées dans le domaine de la communication scientifique seront également étudiés. Suite à l'enquête, des webinaires visant à renforcer les capacités en matière de communication scientifique seront organisés par l'académie en collaboration avec l'Academy of Science of South Africa (ASSAf).

THE NIGERIA ACADEMY OF SCIENCE | Titre du projet : *Mécanismes de conseil scientifique en Afrique de l'Ouest - Un consensus rapide* | Résumé du projet : La Nigeria Academy of Science (NAS), en collaboration avec l'Académie nationale des sciences, Arts et Lettres du Bénin (ANSALB) et la Nigerian Young Academy (NYA), a proposé de mener une étude consensuelle rapide sur les mécanismes de conseil scientifique en Afrique de l'Ouest. L'objectif de l'étude était de recommander la manière dont les meilleurs conseillers et académies scientifiques de la sous-région peuvent fournir aux parties prenantes concernées des conseils scientifiques fondés sur des preuves dans des situations d'urgence et de non-urgence. Un comité composé de boursiers et des secrétariats desdites académies examinera différentes approches, en particulier en utilisant les exemples des activités passées de la NAS, et produira un bref rapport.

ACADÉMIE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS DE TUNISIE | Titre du projet : *Communication virtuelle et mise en réseau* | Résumé du projet : l'Académie de Tunisie a reconnu que la communication scientifique interne et externe a besoin des méthodes les plus efficaces pour atteindre le public et développer le réseau inter-académique. Si la communication écrite a été gérée avec succès dans le secteur de l'édition, la communication virtuelle est restée faible au sein de l'Académie. L'expérience en matière de communication scientifique sur la Covid-19 et d'autres médias était limitée malgré les efforts des membres de l'Académie. Le projet sera basé sur un soutien technique et renforcera l'équipement nécessaire et la formation du personnel approprié. La formation permettra d'améliorer la composante de communication virtuelle au sein de l'Académie.

ZAMBIA ACADEMY OF SCIENCES | Titre du projet : *Renforcement de l'Académie des jeunes scientifiques de Zambie (ZYAS) pour améliorer son mandat* | Descriptif du projet : Le projet « Zambia Academy » vise à renforcer la jeune académie nationale des sciences afin de contribuer à l'avancement des sciences, des technologies et de l'innovation en Zambie. L'académie a constaté la nécessité d'une jeune académie nationale forte. Le projet soutiendra la finalisation des systèmes et des outils (constitution et plan stratégique) pour une meilleure opérationnalisation de la ZYAS.

ZIMBABWE ACADEMY OF SCIENCES | Titre du projet : *Mobilisation des ressources pour la planification opérationnelle et stratégique du renforcement des capacités, (RMOSPCB)* | Résumé du projet : Le projet de l'Académie du Zimbabwe sur la mobilisation des ressources pour la planification opérationnelle et stratégique du renforcement des capacités permettra d'obtenir des équipements et des consommables qui renforceront considérablement la capacité et l'aptitude de l'académie à remplir correctement ses fonctions.

Dossier des académies membres

The Tunisian Academy of Science, Letters and Arts *Beit al-Hikma*



La façade du palais de l'Académie

L'Académie tunisienne Beit al-Hikma a été fondée en 1992 (loi 116-92 du 30 novembre 1992). L'Académie a pris le relais de la Fondation nationale de la traduction, de l'établissement des textes et des études, qui avait été créée en 1983.

En 2019, l'Académie a mis à jour sa structure financière et administrative suite au soutien du gouvernement par un décret (décret 315 du 21 mars 2019).

L'Académie se compose des sections des sciences, des lettres et des arts avec cinq départements, à savoir

Sciences, Sciences humaines et sociales, Arts, Lettres et études islamiques. Elle compte 120 membres scientifiques librement élus après nomination et parrainage par



La salle de conférence du premier

leurs pairs. Le président de l'Académie est élu parmi ses pairs. Comme indiqué, le gouvernement national de Tunisie apporte un soutien financier à l'Académie. L'Académie, cependant, démontre son indépendance en continuant à être fondée sur le mérite, en fournissant au gouvernement des conseils et des avis scientifiques libres et indépendants. L'objectif de l'Académie est de soutenir la culture tunisienne dans le domaine des sciences, des arts et de la littérature et de renforcer son autorité en travaillant à son influence. Elle donne des avis sur des questions importantes demandées par l'autorité de contrôle compétente ou par tout autre département ministériel ou institution du pays.

L'Académie contribue à l'enrichissement de la langue arabe, en veillant à son bon usage, en rassemblant et en développant tout son potentiel pour se tenir au courant des sciences et des arts. Pour ce faire, elle coordonne ses activités avec celles d'institutions similaires qui ont la



La salle du trône

même vocation dans le monde entier. L'Académie sert de lieu de rencontre pour d'éminents chercheurs et de plateforme pour promouvoir la recherche dans différents domaines de l'activité intellectuelle et scientifique ainsi que pour échanger des idées et des expériences. Elle organise également des symposiums et des conférences dans les domaines qui relèvent de sa compétence, encourage la créativité, la diffusion et le rayonnement des productions intellectuelles et artistiques. L'académie de Tunisie collabore et entretient des relations de travail avec les académies des sciences du monde entier. Elle continue à collaborer avec l'Académie des sciences de France, l'Académie Hassan II du Maroc et l'Académie des sciences du Sénégal, entre autres. Parmi les activités de l'académie figure le prix du jeune chercheur, décerné chaque année à de jeunes chercheurs dans différents domaines des sciences, des lettres et des arts. En outre, l'académie compile des dictionnaires, des encyclopédies et des traductions et fournit des services d'édition pour les publications scientifiques. Elle n'édite pas moins de quinze (15) publications par an. L'Académie est située dans la ville de Carthage, dans la capitale Tunis. Elle est installée dans un palais beylical construit au milieu du XIXe siècle à l'époque husseinite où se sont déroulés d'importants événements historiques. Parmi ces événements figurent la proclamation solennelle de l'autonomie de la Tunisie (31/07/1954), la signature du Code du statut personnel le 13/08/1956), et la naissance de la république de Tunisie (25/07/1957).

À propos du NASAC

Le réseau des académies africaines des sciences (NASAC) a été créé le 13 décembre 2001 à Nairobi, au Kenya, et est actuellement un réseau affilié au partenariat inter-académique (IAP) pour l'Afrique.

Le NASAC est un consortium d'académies des sciences fondées sur le mérite en Afrique et aspire à faire entendre la « voix de la science » auprès décideurs et des responsables politiques à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Le NASAC se consacre au renforcement des capacités des académies nationales de sciences existantes et oeuvre à la création de nouvelles académies là où il n'en existe pas.

Le Secrétariat



Mme Jacqueline Kado
Directrice exécutive



M. Philbert Okello
Chargé des finances



Mme Rahab Gitahi
Chargée des programmes



Mme Fatuma Achieng
Assistante administrative et des programmes



M. Benard Magudha
Assistant de communication

En novembre 2019, le NASAC se composait des vingt-huit membres suivants:

1. **African** Academy of Sciences (AAS)
2. **Algerian** Academy of Science and Technology (AAST)
3. Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du **Bénin** (ANSALB)
4. **Botswana** Academy of Sciences (BAS)
5. Académie Nationale des Sciences du **Burkina** (ANSB)
6. **Burundi** Academy of Sciences and Technology (BAST)
7. **Cameroon** Academy of Sciences (CAS)
8. Académie Nationale des Sciences et Technologies du **Congo** (ANSTC)
9. Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines, **Cote d'Ivoire** (ASCAD)
10. Academy of Scientific Research and Technology, **Egypt** (ASRT) – *Membre provisoire*
11. **Ethiopian** Academy of Science (EAS)
12. **Ghana** Academy of Arts and Sciences (GAAS)
13. **Kenya** National Academy of Sciences (KNAS)
14. **Madagascar's** National Academy of Arts Letters and Sciences
15. **Mauritius** Academy of Science and Technology (MAST)
16. Hassan II Academy of Science and Technology in **Morocco**
17. Academy of Sciences of **Mozambique** (ASM)
18. **Nigerian** Academy of Science (NAS)
19. **Rwanda** Academy of Sciences (RAS)
20. Académie des Sciences et Techniques du **Sénégal** (ANSTS)
21. Academy of **Science of South Africa** (ASSAf)
22. **Sudanese** National Academy of Science (SNAS)
23. **Tanzania** Academy of Sciences (TAS)
24. Académie Nationale Des Sciences, Arts Et Lettres Du **Togo** (ANSALT)
25. **Tunisia** Academy of Sciences, Arts and Letters
26. **Uganda** National Academy of Sciences (UNAS)
27. **Zambia** Academy of Sciences (ZaAS)
28. **Zimbabwe** Academy of Sciences (ZAS)

Contactez-nous

Secrétariat du NASAC

Miotoni Lane, Off Miotoni Road, Karen

P. O. Box 201-00502 Nairobi, Kenya

Tél: +254 712 914 285

Courriel: nasac@nasaonline.org | Site web: www.nasaonline.org